

**ARRETE MUNICIPAL**  
**FERMETURE SALLE COMMUNALE DU GARBET**  
**DU 02 AU 12 MAI 2023**

Le Maire de la commune d'Oust,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-2 ;

Considérant que les menuiseries de la salle communale du Garbet sise Route d'Aulus à Oust (09140) sont vétustes ;

Considérant que des travaux de rénovation permettront un gain en matière de sécurité, d'énergie mais également un gain en luminosité ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

La salle communale du Garbet sise Route d'Aulus sur la commune d'Oust sera fermée au public en raison des travaux de rénovation réalisés par l'entreprise TORTECH durant la période suivante :

**du 02 au 12 mai 2023 inclus**

**Article 2 :**

Mr le Maire et le chef de la Brigade de Gendarmerie d'Oust, sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera également transmise à la Préfecture.

**Article 3 :**

Toute infraction au présent arrêté est passible de sanctions prévues par les lois et règlements.

**Article 4 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Oust, le 19 avril 2023

Le Maire,

Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE

